

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 67 (1916)
Heft: 7-8

Nachruf: Nos morts
Autor: H.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS MORTS.

† Gottfried Zürcher.

Avec Gottfried Zürcher a disparu un des membres de la Société suisse des forestiers qui ont le plus contribué à son développement et à son bon renom. Atteint de paralysie des jambes depuis de nombreuses



† Gottfried Zürcher

années, voilà longtemps qu'il ne pouvait plus assister à nos réunions forestières. La jeune génération ne le connaissait pas. Mais son infirmité ne l'a pas empêché de rester en contact avec ses anciens collègues et de collaborer vivement à la vie de nos sociétés forestières. La maladie n'a fait qu'aviver chez lui l'amour très vif qu'il ressentait pour la forêt.

Sorti de l'école secondaire de Klein-Dietwil, G. Zürcher étudia ensuite à Lausanne, où il subit en 1879 l'examen de maturité. Il entra la même année à l'école forestière de Zurich, dont il reçut le diplôme en 1882. Adjoint de l'inspecteur forestier de Berthoud pendant cinq ans, le jeune Zürcher put ensuite s'installer à Sumiswald, en 1887, comme Oberförster. Il succédait à M. von Wattenwyl, qui venait d'être nommé conseiller d'Etat.

Dans son arrondissement de l'Emmental l'ouvrage ne manqua pas. Il y développa l'activité la plus féconde. La tâche n'était pas aisée dans un arrondissement de plus de 10,000 ha, comprenant principalement des forêts privées protectrices. Grâce à son intelligent labeur, à une persévérance que stimulaient les difficultés, Zürcher obtint de beaux résultats. Il fit beaucoup pour l'augmentation du boisement dans le bassin d'alimentation des torrents et veilla à un bon entretien de ces boisés. Toutes les coupes particulières devant être autorisées et martelées par l'administration forestière, on conçoit que ce service de police — généralement ingrat et riche en déboires — l'occupait tout spécialement. Zürcher présenta, en 1895, à une réunion de la Société des forestiers bernois, un rapport sur ces questions épineuses. Les principes qu'il développa alors ont presque tous été admis dans les ordonnances parues depuis. Il proposa alors un modèle pour les rapports à présenter lors de l'examen d'une demande d'autorisation de coupe lequel, aujourd'hui encore, est en vigueur.

On sait que les forêts protectrices privées de l'Emmental comptent parmi nos plus belles en Suisse; en général leur matériel sur pied est suffisant, le rajeunissement par voie naturelle est la règle. Notre collègue sut comprendre combien le traitement de ces bois par le jardinage était adéquat à la propriété privée. Il en devint son plus chaud défenseur et se dépensa beaucoup, par la parole et par la plume, pour lui gagner de nouveaux partisans. Il fut parmi les premiers à faire valoir, dans notre journal, les nombreux avantages des coupes jardinatoires.

Avec son climat pluvieux et sa nature montagnaise, l'Emmental est un pays où l'homme doit beaucoup batailler contre les eaux. Aussi bien, Zürcher eut-il à s'occuper souvent des travaux de défense contre de petits torrents et contre des glissements. C'est à lui que revient le grand mérite d'avoir provoqué l'installation des observations en cours depuis 1900, dans l'Emmental, relativement à l'influence du boisement sur le régime des eaux.

Grand admirateur de la nature, il ne manqua pas de s'intéresser aux travaux du Heimat- et du Naturschutz, en particulier à l'acquisition du parc national. On a encore présent à la mémoire le bel article qu'il écrivit en faveur de la merveilleuse sapinaie de la Dürsruti, près de Langnau. Il contribua efficacement à la mise en réserve de ces prodigieux sapins. Sa participation à la réussite d'une belle œuvre patriotique fut une des grandes joies de la fin de sa vie.

Notre collègue s'est beaucoup dépensé pour la diffusion de saines connaissances forestières dans les milieux agricoles et dans les associations de son arrondissement, cela par des conférences et des cours. Il avait un talent remarquable d'exposition et savait à merveille traiter ces sujets de façon simple et compréhensible. Issu lui-même d'un milieu campagnard, il pouvait sans peine se mettre à la portée de ses auditeurs, et il savait trouver les formules pour concilier le but du forestier avec les intérêts de l'agriculture.

Notre journal lui est redevable d'un grand nombre d'excellents mémoires traitant des sujets les plus divers; à côté d'articles originaux, il a publié de nombreuses traductions d'articles en langue française. Souvent, enfin, il a organisé des voyages d'études en Suisse et à l'étranger.

Ne se confinant pas exclusivement dans l'exercice de sa vocation, M. Zürcher s'intéressait aussi à la politique et à toutes les œuvres qui ont pour but le progrès et le développement du peuple. Et c'était joie de le voir persévérer, quelque fussent les difficultés, dans tout ce qu'il entreprenait, apportant partout un esprit novateur que vivifiait un bel optimisme.

Il ne lui a pas été donné de faire preuve de tant de belles qualités pendant plus de 20 ans. A 42 ans déjà, la maladie inexorable l'obligea à mettre un terme à une activité remarquable à tant d'égards. Mais il ne se laissa pas abattre par l'épreuve physique. Une affection de la moelle épinière vint condamner au repos forcé l'infatigable coureur de jadis. Et pendant 13 longues années — qu'on essaie de se représenter l'insondable douleur de ce long calvaire — notre infortuné collègue a supporté son douloureux destin. Quand, après quelque temps d'un vain espoir de guérison, il dut réaliser l'inexorable de la situation, il fit preuve d'une résignation admirable. Il a su maîtriser la douleur physique et sans vain murmure, par un merveilleux effort de volonté, continuer une intense vie de l'esprit qui, nous voulons du moins l'espérer, a adouci son épreuve. Il n'est donné sans doute qu'aux natures d'élite de pouvoir atteindre à une pareille hauteur de vue et à la sérénité dont a fait preuve M. Zürcher dans la maladie.

Nous nous inclinons très bas devant la tombe d'un tel homme. Et nous garderons à ce vaillant forestier, à cet aimable collègue, un souvenir vivant et profondément respectueux.

H. B.

(Traduit et résumé d'après un article R. B. de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“.)



COMMUNICATIONS.

La guerre aux noyers.

Parlant de la large et inquiétante contribution que nos forêts paient à la guerre, M. Paul Perret, dans la *Tribune de Lausanne*, jette un cri d'alarme en faveur des noyers que l'on abat par milliers pour fournir aux belligérants du bois pour la fabrication des fusils.

Reconnaissant que le dommage subi par nos forêts n'a rien d'inquiétant grâce à nos lois qui les protègent, M. P. Perret constate que, malheureusement, „il n'en va pas de même des noyers, qui disparaissent avec une rapidité inquiétante et qui ne sont protégés par aucun texte législatif contre la destruction totale. Où s'arrêtera le massacre? Nous manquons de données précises, mais il suffit de parcourir le canton pour réaliser l'étendue du mal. Il suffit également de voir, sur les quais de